



Cabinet du Ministre délégué chargé de la Ville

Paris, le 21 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

40 entreprises s'engagent pour l'emploi et le développement économique des quartiers

François Lamy, ministre délégué en charge de la Ville a signé hier avec 40 entreprises la charte « Entreprises et Quartiers », en présence notamment de Jean Claude Bailly, Président Directeur Général de la Poste, Pierre Mongin, Président Directeur Général de la RATP, Gérard Mestrallet, Président Directeur Général de GDF SUEZ et Président de la FACE, Xavier Huillard, Président Directeur Général de Vinci, Noël Prioux, Directeur Général Exécutif France de Carrefour, Tristan Farabet, Président Directeur général France de Coca Cola, Christian Nibourel, Président Directeur général d'Accenture.

Cette charte déclinée en convention spécifique pour chaque entreprise, est un outil de plus au développement économique et à la bataille pour l'emploi.

La crise économique, représente la double peine pour les demandeurs d'emplois qui résident dans les quartiers populaires. Le taux de chômage dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) est de plus de 23%, deux fois et demi supérieur à la moyenne nationale, des taux qui atteignent près de 60% dans certains quartiers.

Le gouvernement a mis en place les emplois d'avenir, les contrats de génération, et plus spécifiquement pour les quartiers, les emplois francs, la création par la Banque Publique d'Investissement d'un fonds de soutien pour les entreprises issues des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Par cette charte, les entreprises s'engagent à favoriser pour les habitants des quartiers populaires l'accès à l'emploi ou la création d'entreprises, mais également à agir pour le développement économique, social et culturel des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans différents domaines tels que : l'éducation, l'orientation, la médiation, les services à la population, le soutien à l'entrepreneuriat, les clauses d'insertion.

Malgré un contexte économique difficile, l'objectif du Gouvernement est d'inverser la courbe du chômage d'ici à la fin de l'année 2013. Ce n'est pas quelque chose qui se décrète. Pour y parvenir, nous sommes mobilisés, et nous devons mobiliser l'ensemble du pays. Et nous y parviendrons avec l'engagement de tous les acteurs publics, et privés.

Contact presse :

Juliette Griffond 06 08 00 73 93

www.territoires.gouv.fr